

Marie-Joëlle Larin-Lampron

Robert Larin

Le Manoir Rioux-Belzile

Maison ancestrale et site patrimonial



Éditions
de la
Sarracénie



editions.sarracenie@gmail.com

Marie-Joëlle Larin-Lampron

Robert Larin

Le Manoir Rioux-Belzile

Maison ancestrale et site patrimonial

Éditions
de la 
Sarracénie

Ce livre est protégé par un droit d'auteur. Il ne doit pas être reproduit ni publié en totalité ou en partie sur papier, dans Internet, sur support informatique, ni d'aucune autre façon sans une autorisation explicite des Éditions de la Sarracénie.

Crédit des illustrations :

Sauf indication contraire, les photographies, incluant celles des couvertures, sont de Marie-Joëlle Larin-Lampron.

© Éditions de la Sarracénie
Montréal, 2021
editions.sarracenie@gmail.com

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2021

ISBN papier : 978-2-921177-18-4

ISBN pdf : 978-2-921177-17-7

Préface

Déjà lorsqu'on marche dans la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges sur la grève Morency puis la grève D'Amours, on remarque avec admiration cette grande maison blanche qui se tient encore bravement devant les humeurs du fleuve Saint-Laurent.

Le Manoir Rioux-Belzile suscite l'intérêt depuis des décennies. Son ancienneté, les personnages historiques qui l'ont habitée, sa valeur architecturale de même que sa position géographique font de cette maison un joyau patrimonial important pour l'histoire de notre région et du Québec entier.

En 1983, la MRC des Basques, dans son schéma d'aménagement, la décrivait comme suit :

Le Manoir Rioux est l'un des plus vieux bâtiments de la MRC des Basques. Le Manoir qui repose sur ses fondations d'origine a été érigé le long du chemin du Roy qui longeait le fleuve. Le site aussi bien que le bâtiment présentent un intérêt historique indéniable.

C'est pourquoi, dans un souci de prévention d'atteintes possibles à ce patrimoine bâti, la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges procédait en 2007 à la citation municipale du Manoir Rioux-Belzile. Puis, en 2011, l'ensemble de la propriété a été constitué en site du patrimoine. La MRC des Basques ainsi que plusieurs personnes et organismes de notre région et du Québec entier ont présenté l'année suivante une requête demandant au ministère de la Culture et des Communications du Québec de

classer le site patrimonial du Manoir Rioux-Belzile en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec.

Cette requête étant toujours en attente d'une réponse, le Conseil de la MRC des Basques a adopté le 20 janvier 2021 une résolution demandant au Ministère de la Culture et des Communications d'accorder le classement sollicité depuis 2012 afin d'assurer la préservation du site, de veiller à sa revalorisation et de lui permettre un avenir pérenne.

Nous remercions Madame Marie-Joëlle Larin-Lampron et Monsieur Robert Larin qui se sont associés à notre démarche en réalisant cet ouvrage remarquable qui souligne toute l'importance culturelle et historique du site patrimonial du Manoir Rioux-Belzile pour notre communauté.

Bertin Denis, préfet de la MRC des Basques

Présentation

C'est spontanément et sur un coup de cœur que nous avons écrit, illustré et mis en pages ce petit livre en décembre 2020 alors que le virus de la covid-19 maintenait un père et sa fille à distance, chacun dans son confinement. Heureusement, nos ordinateurs, ces merveilleux instruments de connivence, nous ont permis de nous rendre au bout de l'élan qui nous animait et de réaliser ce livre ensemble.

Les circonstances et l'actualité politique sont à l'origine de cet élan. L'Assemblée nationale du Québec poursuit actuellement l'étude du projet de loi 69 modifiant la Loi sur le patrimoine culturel. L'article 53.2 de ce projet propose que le ministre ait désormais « un délai de 90 jours à compter de la réception d'une demande recevable pour rendre sa décision concernant cette demande ». Puisque nous avons déposé depuis déjà 2012 une requête demandant au ministère de la Culture et des Communications du Québec de classer le site patrimonial du Manoir Rioux-Belzile selon les dispositions de la Loi sur le patrimoine culturel, ce livre réexprime notre demande et surtout notre souhait que le ministère puisse bientôt y répondre, et y répondre favorablement.

Ce livre se veut aussi complémentaire à notre premier ouvrage paru en 2013 racontant l'histoire de la maison Rioux-Belzile et celle du micromilieu et de la société où elle s'est implantée voilà plus de 200 ans. Plus succinct, celui-ci présente les principaux éléments qui, pris globalement, composent la valeur patrimoniale du Manoir Rioux-Belzile et du chalet Omer-

Marchand. Nous l'avons rédigé en quelques semaines lorsqu'on nous a informés que le Conseil des maires de la MRC des Basques comptait adopter une résolution demandant au Ministère de la Culture et des Communications du Québec d'accorder le classement du site patrimonial du Manoir Rioux-Belzile demandé en 2012. Nous lançons ce livre en appui à cette demande, pour remettre en lumière l'histoire culturelle du site patrimonial du Manoir Rioux-Belzile et pour saluer la population des Basques à qui nous le dédions.

La maison d'Ignace Rioux

Situé dans la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, au cœur même de l'ancienne seigneurie de Trois-Pistoles, le Manoir Rioux-Belzile veille paisiblement depuis des temps anciens sur un paysage mirifique en bordure du fleuve, face à l'île aux Basques, au nord-ouest de l'agglomération urbaine de Trois-Pistoles. Il tire son nom des Rioux qui l'ont construit et habité jusqu'en 1919 et de la famille Belzile qui en a été propriétaire de 1949 à 2019¹.

On a longtemps cru à Trois-Pistoles que cette grande maison avait été construite en 1790. On racontait aussi que l'un des fils du seigneur Jean Rioux l'avait bâtie vers 1720, qu'elle était restée dans la famille seigneuriale jusque vers 1917, et que ses caves servaient à entreposer les effets des premiers colons pendant qu'ils se bâtissaient². À vrai dire, cette maison n'a jamais appartenu aux seigneurs de Trois-Pistoles et n'a donc jamais été de ce fait un manoir seigneurial. On verra que c'est plutôt le cultivateur Ignace Rioux (1782-1864) qui l'a construite entre 1803 et 1815.

¹ On trouvera une histoire du site patrimonial du Manoir Rioux-Belzile plus complète, détaillée et référencée dans Robert LARIN et Marie-Joëlle LARIN-LAMPRON, *Le Manoir Rioux-Belzile à Trois-Pistoles, Histoire d'une famille, d'une société et d'un village*, Éditions du Septentrion, collection Septentrion numérique, 2013, 256 p.

² L'étude citée à la note précédente rapporte quelques autres interprétations fictives de l'histoire du Manoir Rioux-Belzile.

Les Rioux seigneurs de Trois-Pistoles

Jean Rioux a été baptisé le 20 mars 1652 à Ploujean près de Morlaix en Bretagne³. Nous ignorons les circonstances de son arrivée au Canada où il épousa Catherine Leblond à l'île d'Orléans le 10 janvier 1678. Il échangea en 1696 la terre qu'il exploitait dans la paroisse Sainte-Famille contre la seigneurie de Trois-Pistoles que l'homme d'affaires Charles Denys de Vitré avait reçue en 1686. Jean Rioux s'y était rapidement installé avec sa famille. Après sa mort vers 1810, ses fils ont continué la mise en valeur de cette habitation⁴. Un acte d'aveu et dénombrement révèle que les trois frères Rioux possédaient en 1723 une maison, une grange, une étable, une écurie, une chapelle et « un moulin à eau à faire farine ». Ils exploitaient alors 25 arpents de terre labourable, mais n'avaient « point de prairie » puisque la marée montante fournissait « suffisamment de foin ». Détail important : l'acte d'aveu mentionne qu'il n'y avait « encore point d'habitants qui ont pris des terres en censive dudit fief »⁵.

³ Fédération québécoise des sociétés de généalogie et Fédération française de généalogie, *Fichier Origine*, fiche n° 243560, <http://www.fichierorigine.com> (consulté le 31-12-2020).

⁴ Valérie NICOLAS, *La seigneurie de Trois-Pistoles à l'époque de la Nouvelle-France et au début du régime anglais (1687-1784)*, mémoire de maîtrise en études et interventions régionales, Université du Québec à Chicoutimi, 2011, p. 38-63.

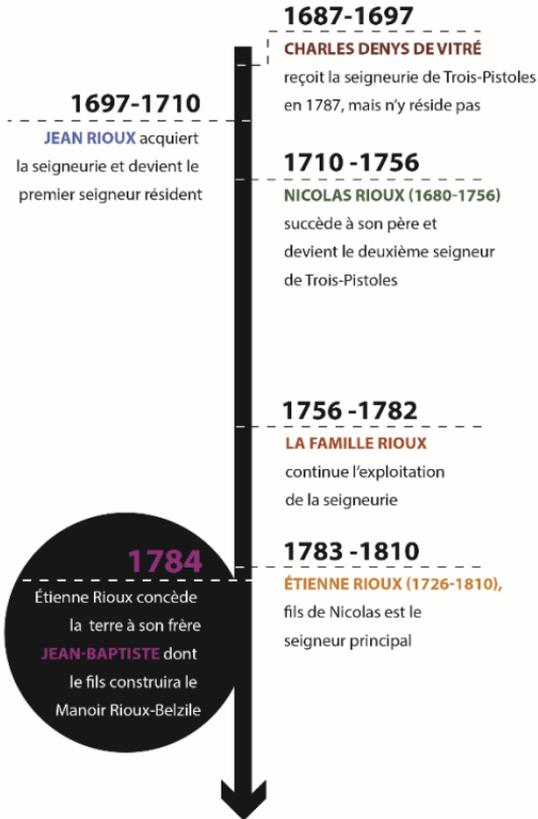
⁵ BANQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec), Québec, E1, 54,553, P3, 16 février 1723, Aveu et dénombrement de Nicolas Rioux.

Les Rioux avaient établi leur domaine seigneurial à l'extrémité nord-est de leur seigneurie, au lieudit « la pointe de Trois-Pistoles », c'est-à-dire en bordure du fleuve, près du quai actuel et du *Parc de l'aventure basque en Amérique*. La seigneurie suivante, en aval, avait été accordée en 1702 à Pierre de Niort de la Minotière qui la vendit en 1712 à Nicolas Rioux (vers 1680-1756), fils aîné de Jean Rioux. Le territoire de ces deux seigneuries correspondrait de nos jours à celui de la ville de Trois-Pistoles et de la campagne environnante formant la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges. La rue Jean-Rioux, au centre-ville de Trois-Pistoles, servirait aujourd'hui de ligne de démarcation entre ces deux seigneuries.

La famille Rioux fut grandement éprouvée à l'époque de la Conquête. Les trois frères Rioux furent victimes de l'épidémie de petite vérole qui fit des ravages épouvantables au cours de l'hiver de 1755-1756. La maladie emporta pareillement Nicolas-François, fils aîné de Nicolas Rioux, alors que son frère Jean-Baptiste émigra en France en 1760. En outre, leur cousin Charles Rioux fut fait prisonnier à la bataille des plaines d'Abraham et envoyé en captivité en Angleterre d'où il n'est jamais revenu. Ainsi décimée, la troisième génération de la famille avait tout de même poursuivi le développement des seigneuries durant encore une trentaine d'années avant de procéder à leur partage en 1782-1783. Elles furent alors subdivisées en plusieurs parcelles que se répartit une vingtaine de cohéritiers. Retenons seulement ici le fait qu'Étienne Rioux (1726-1800), fils de Nicolas Rioux et petit-fils de Jean Rioux, était alors devenu le seigneur principal de la plus ancienne des deux seigneuries. Mais « ne pouvant cultiver ni arranger ses affaires par le grand âge [il avait alors 57 ans], et après avoir pourvu ses enfants honorablement, désirant le reste de ses jours vivre sans inquiétude et commodément », il donna sa seigneurie en février 1784 à son fils

âîné, Étienne Rioux (1750-1810)⁶. Au début du XIX^e siècle, ce dernier était donc le seigneur en titre de la terre en censive où le « manoir » Rioux-Belzile allait bientôt être construit.

Ligne du temps
Les premiers seigneurs de Trois-Pistoles



⁶ BAnQ, Rimouski, CN104 S22, greffe Jacques Colin, 9 février 1784, donation d'Étienne Rioux père à Étienne Rioux fils.

Les Rioux du « manoir »

Le générique de *manoir* pour désigner le Manoir Rioux-Belzile est une appellation relativement récente⁷. La famille Rioux ayant bâti et habité cette maison pendant plusieurs générations la désigne comme la « maison de la grève » et la famille Belzile, qui en fut ensuite propriétaire, parle encore de la « grande maison », par opposition au « petit chalet » qui se trouvait aussi sur leur propriété. Cette grande maison, parfois nommée *maison Ignace-Rioux*⁸, porte toutefois légalement et officiellement le nom de *Manoir Rioux-Belzile* depuis l'adoption en 2007 et 2011 des règlements municipaux la citant comme monument historique et créant un site du patrimoine⁹. Le *Manoir Rioux-Belzile* est donc dûment inscrit sous cette appellation au *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*¹⁰.

⁷ On lira cette dénomination dans Société historique et généalogique de Trois-Pistoles, *35 maisons et bâtiments centenaires de Trois-Pistoles et des environs*, 1979, p. 10 ; Emmanuel RIOUX (directeur), *Histoire de Trois-Pistoles 1697-1997*, Société historique et généalogique de Trois-Pistoles, Centre d'édition des Basques, 1977, p. 578.

⁸ Robert LÉTOURNEAU, *Des p'tites histoires de Trois-Pistoles*, Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles inc., 2011, p. 663.

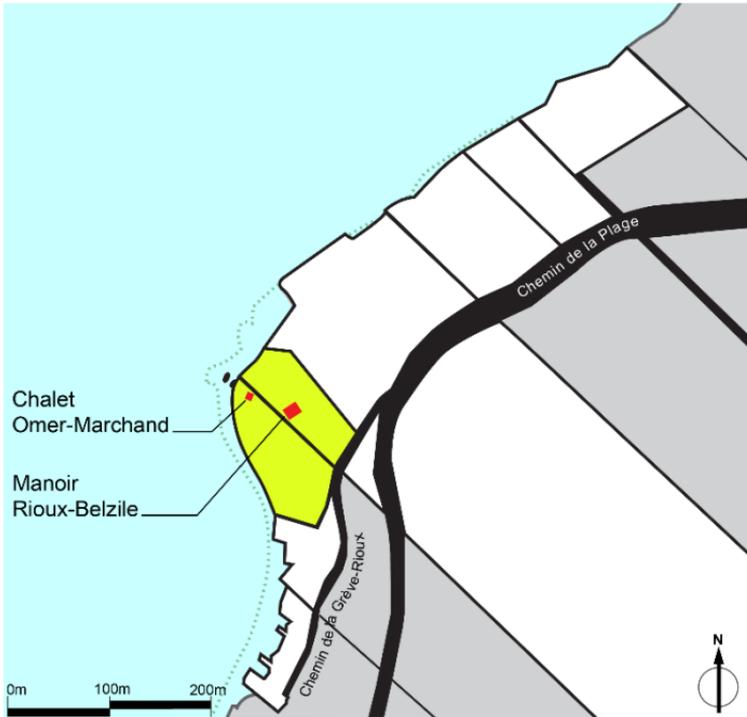
⁹ Municipalité Notre-Dame-des-Neiges, Règlements n^{os} 287, 13 août 2007 et 336, 10 janvier 2011. C'est pourquoi nous désignons le chalet Omer-Marchand, mais le Manoir (avec un M majuscule) Rioux-Belzile puisque tel est légalement et officiellement le nom de cette maison.

¹⁰ Ministère de la Culture et des Communications, *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca (consulté le 31-12-2020).

Ce site patrimonial est formé de deux parcelles de terrains provenant de deux terres différentes : celle de 4 arpents sur 42 que le nouveau seigneur Étienne Rioux fils concéda le 2 décembre 1784 à son frère Jean-Baptiste Rioux (1754-1800), ainsi que la terre suivante, du côté amont, mesurant 2 arpents sur 2 lieues de profondeur, dont Jean-Baptiste fit l'acquisition le 12 novembre 1792¹¹. La première s'étendait sur 2,5 km à partir du fleuve et irait aujourd'hui, d'est en ouest, du 12, chemin de la Plage au 18, chemin de la Grève-Rioux ; la seconde se prolongeait sur pas moins de 10 km de profondeur et inclurait de nos jours les propriétés sises du 20 au 30, chemin de la Grève-Rioux. À la mort de Jean-Baptiste en 1800, ces deux terres, qui produisaient du grain et ne possédaient aucune construction, passèrent à deux de ses fils¹².

¹¹ BAnQ, Rimouski, CN104 S22, greffe Jacques Colin, 2 décembre 1784, concession d'Étienne Rioux fils à son frère Jean-Baptiste Rioux et CN104 S21, greffe Louis Cazès, n° 3720, 12 novembre 1792, vente sous seing privé par Michel Simon de deux arpents de terre à Jean-Baptiste Rioux.

¹² Il faut donc rectifier l'affirmation selon laquelle la maison Rioux-Belzile avait été « construite très probablement par Jean-Baptiste Rioux » (Robert LÉTOURNEAU, *Des p'tites histoires de Trois-Pistoles*, Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles inc., 2011, p. 659).



Sur la propriété des Rioux au cours des années 1850 (en blanc), le site patrimonial du Manoir Rioux-Belzile (en jaune) est aujourd'hui formé de deux parcelles de terrains, soit l'extrémité nord-ouest de la terre concédée en 1784 et l'extrémité nord-est de celle acquise en 1792. Ces deux pièces de terrains correspondent aux lots cadastraux 5 545 905 et 5 545 906 situés au nord de la section de l'ancien chemin du Roy formant aujourd'hui le chemin de la Grève-Rioux.

Ignace (1782-1864) entra en possession de la terre concédée en 1784. Puisqu'il ne s'y trouvait aucun bâtiment en 1803¹³ et que Ignace épousa sa petite-cousine Gudule Rioux (1797-1860) le 7 novembre 1815, nous comprenons qu'il avait dû construire le Manoir Rioux-Belzile entre ces deux dates.

Son frère, Germain Rioux (1784-c1860), avait pour sa part hérité de la terre achetée en 1792. La section de celle-ci située entre le fleuve et l'ancien chemin du Roy (aujourd'hui le chemin de la Grève-Rioux) repassera dans la propriété du Manoir Rioux-Belzile en 1848. Elle sera revendue au début du XX^e siècle, mais la famille Belzile parviendra en 1955 à réintégrer ce terrain dans la propriété. L'important architecte Omer Marchand y avait fait construire vers 1915 le chalet sur lequel nous reviendrons.



Cliché : Giovanni Vendittoli (2011)

¹³ BAnQ, Rimouski, CN104 S25, greffe Bernard Dubergès, 13 janvier 1803, donation de Marie Madeleine Côté, veuve de Jean-Baptiste Rioux.



Emplacement du site

© 2011 Google – Données cartographiques

Les valeurs architecturales du Manoir Rioux-Belzile

Plusieurs éléments d'authenticité confèrent au Manoir Rioux-Belzile d'importantes valeurs patrimoniales. Cette grande maison rectangulaire d'un étage et demi est l'un des rares bâtiments du Bas-Saint-Laurent encore existant le long de l'ancien chemin du Roy. Mesurant 16,6 m sur 8,6 m, elle est toujours sur ses fondations originales en pierres des champs, possède des fenêtres à carreaux d'origine, plusieurs caves, ainsi qu'une charpente équarrie à la hache et assemblée à tenons et mortaises. Ses murs ont été isolés avec de l'écorce de bouleau et, comme plusieurs maisons construites à la même époque, ils semblent avoir un fruit, c'est-à-dire avoir été élevés avec une légère inclinaison vers l'intérieur. Les caractéristiques architecturales extérieures comprennent un parement en planches de bois peintes, un toit à deux versants retroussés, des larmiers cintrés, deux portes asymétriques, des fenêtres aussi asymétriques, une cheminée centrale désaxée et deux fausses cheminées en bois aux extrémités du faîte.

Le Manoir Rioux-Belzile est l'une des plus anciennes maisons du Québec à être ornées de larmiers cintrés. Ce type de larmier apparaît seulement à compter de 1824, et surtout après 1840, sur les maisons anciennes de la Côte-du-Sud, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie¹⁴. Construit avant 1815, le manoir pourrait donc posséder les plus anciens connus, à moins que

¹⁴ Pierre M. RICHARD, « Trait typique de la Côte-du-Sud, Le larmier cintré », dans *Continuité*, n° 21, automne 1983, p. 41-42.

ceux-ci aient été ajoutés subséquemment lors d'une réfection ou lorsque cette résidence aurait été « probablement agrandie vers 1835¹⁵ » comme la cheminée décentrée du bâtiment semble l'indiquer. Ignace Rioux et sa femme ayant donné naissance à treize enfants entre 1819 et 1835, la taille de la famille aurait rendu nécessaire un tel agrandissement et expliquerait les dimensions importantes de cette maison.



Le site patrimonial du Manoir Rioux-Belzile à marée basse

¹⁵ *Répertoire du patrimoine culturel du Québec, op. cit.*



Le Manoir Rioux-Belzile, façade principale,
face au chemin de la Grève-Rioux



L'angle nord-est



Croquis du rez-de-chaussée du Manoir Rioux-Belzile
(sans échelle)



La salle à manger

Cliché :
Bernadette Butler, 2002

La porte avant est très ancienne et d'une largeur inhabituelle. Elle est faite de planches assemblées avec des clous forgés à tête ronde. La flèche indique une solive soutenant le plancher de l'étage et débordant à l'extérieur de la maison.





Le grenier

Bois équarri à la hache et assemblage à tenon et mortaise

Source des illustrations ci-dessus :
Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles



**Une fenêtre d'origine
à 20 petits carreaux,
côté nord-est de la maison**



Toit à versant
retroussé (arqué)
et à larmier cintré à
l'angle nord-ouest du
Manoir Rioux-Belzile



Galerie,
côté nord

La dynastie des Rioux

C'est donc, on l'a vu, le seigneur Étienne Rioux fils qui a concédé en 1784 à son frère Jean-Baptiste la terre sur laquelle allait être bâti le « manoir » Rioux-Belzile. C'est Ignace Rioux, fils de Jean-Baptiste, qui le construira entre 1803 et 1815, en bordure du chemin du Roy courant sur les grèves du fleuve, au nord-ouest de l'exploitation agricole que lui-même et ses descendants continueront d'habiter et de développer durant encore un siècle.

Le 8 novembre 1847, Ignace Rioux et son épouse Gudule ont fait donation de leur terre et maison, incluant tous les bâtiments, cheptel et instruments aratoires, à leur fils aîné Joseph Rioux (1817-1898)¹⁶. Ce dernier, marié à Édesse Matilde Leblond depuis le 9 février précédent, s'était engagé à payer une rente viagère et à entretenir les donateurs qui se retiraient dans la chambre qu'ils occupaient déjà au sud-ouest de la maison. Joseph devait aussi prendre soin et voir en temps et lieu à l'établissement de ses deux jeunes frères Benjamin et Théophile âgés de 14 et 12 ans.

D'une génération à la suivante, les Rioux ont reproduit ces façons de faire et augmenté la superficie de leur domaine cultivable par l'acquisition, en amont et en aval, de pièces de terre coincées entre le fleuve et l'ancien chemin du Roy. Joseph

¹⁶ BAnQ, Rimouski, CN104 S36, greffe Joseph Ouellet, n° 5575, 8 novembre 1847, donation par Ignace Rioux et Gudule Rioux à Joseph Rioux, leur fils.

Rioux entrera ainsi en possession en 1848 des terrains constituant ce que l'on nomme aujourd'hui la grève Rioux.

Le temps venu, Joseph Rioux et Édesse Mathilde Leblond se sont retirés à leur tour dans les appartements du côté sud-ouest de la maison. N'ayant pas d'enfants, ils donnèrent leur propriété le 30 juillet 1887 à Benjamin, frère de Joseph, alors âgé de 54 ans¹⁷. Comme son père, Benjamin Rioux (1833-1915) était né et allait passer le reste de sa vie dans le Manoir Rioux-Belzile. Marié à Odile Beaulieu depuis le 14 février 1871, il avait déjà élevé sept enfants dans cette maison avant d'en prendre officiellement possession en 1887.

Le mode de vie traditionnel étant aussi cyclique, ce fut bientôt Benjamin Rioux et son épouse qui occupèrent les pièces du sud-ouest. Leurs trois enfants habitaient aussi avec eux en 1904, soit Joseph, célibataire de 31 ans, Léda-Émilie, 20 ans, et Élisée, 26 ans ainsi que sa femme Marie Charrette, qu'il avait épousée à Trois-Pistoles le 16 janvier 1900, et Joseph-Élisée leur fils de 3 ans. Poursuivant la tradition, Benjamin Rioux et son épouse donnèrent, le 13 janvier de cette année-là, tous leurs biens à leur fils Élisée Rioux (1878-1964)¹⁸.

¹⁷ RFQ-T (Registre foncier du Québec, Témiscouata), inscription n° 21 888 (M^e Alexandre Gagnon, notaire à Trois-Pistoles, n° 2339, 30 juillet 1887).

¹⁸ RFQ-T, inscription n° 37 424 (M^e Joseph-Mathias Michaud, notaire à Trois-Pistoles, n° 8191, 13 janvier 1904).



Élisée Rioux et sa famille vers 1904

Dans l'ordre habituel : Joseph et Léda-Émilie, son frère et sa sœur, lui-même avec son fils Jos-Élisée, ainsi que sa femme et sa mère, Marie Charette et Odile Beaulieu.

Collection Colette Jean



Collection Robert Larin

D'un paysage agraire à un lieu de villégiature

Nous avons brièvement reconstitué l'histoire d'un petit coin d'arrière-pays où le paysage agraire évoluait en symbiose avec les Rioux qui s'y enracinaient en se reproduisant à l'identique à chaque génération. En portant ainsi notre attention sur ce qui se déroulait paisiblement à la grève, nous avons perdu de vue l'agglomération urbaine de Trois-Pistoles qui, à peine un ou deux kilomètres plus à l'est, accélérait son développement économique. Chacun des éléments du paysage et chaque composante de la microsociété évoluait, à sa façon et à son propre rythme, du mode de vie agraire et traditionnel vers la société contemporaine, l'industrialisation rurale et vers les paysages et le lieu de villégiature qui nous sont aujourd'hui familiers à Trois-Pistoles et à la grève Rioux.

En prenant possession du Manoir Rioux-Belzile en 1904, Élisée Rioux entrait lui-même de plain-pied à l'époque où Trois-Pistoles était déjà devenue une petite ville moderne bien ancrée dans l'ère industrielle et qu'une nouvelle vocation socio-économique de villégiature commençait à se développer sur les grèves. Avec son quai maritime, sa gare ferroviaire, ses hôtels, sa succursale de la Banque Nationale, sa compagnie d'électricité, ses commerces florissants, ses moulins à bois et ses premières usines, Trois-Pistoles participait activement à l'expansion du capitalisme industriel et à l'essor économique du Québec rural. La société agreste et traditionnelle dans laquelle Élisée Rioux avait vécu se tournait de plus en plus vers de nouvelles activités économiques et des valeurs plus modernes. Il lui paraissait

maintenant évident que l'agriculture n'était peut-être plus la meilleure façon d'exploiter son domaine foncier qui gagnait de la valeur à mesure que les touristes découvraient Trois-Pistoles et les attraits de ses grèves. C'est dans ce contexte qu'il vendit en 1913 l'une des plus belles parties de sa propriété aux religieuses de Jésus-Marie qui y firent construire la résidence d'été Nazareth dont elles ont fait donation à l'Œuvre Curé-Fafard en février 2012¹⁹. Et puisque sa grande maison n'était plus habitée que par les six personnes composant sa famille, Élisée Rioux commença aussi à offrir chambre et pension aux touristes et aux villégiateurs qui devenaient de plus en plus nombreux à envahir les berges du Bas-Saint-Laurent. Il vendra même en 1915 une partie de la grève Rioux à l'un de ces vacanciers : le réputé architecte Omer Marchand.



La Grande Maison

Jacqueline Labbé-Greenough (1922-2018)
aquarelle, tournant des années 1970

¹⁹ RFQ-T, inscriptions n^{os} 48 909 (M^e Joseph-Mathias Michaud, notaire à Trois-Pistoles, 1^{er} novembre 19130 et n^o 18 959 707 (M^e Pierre Samson, notaire à Lévis, 22 février 2012).

Olivar Asselin et Omer Marchand

Les villégiateurs, qui séjournèrent à la grève Rioux depuis l'époque où Élisée Rioux avait commencé à les recevoir chez lui, ont eux aussi participé à l'importance historique des lieux. L'un de ces touristes, qui aimait particulièrement y revenir avec femme et enfants, était un personnage fort connu : le journaliste, écrivain et pamphlétaire Olivar Asselin. Sa première présence documentée à Trois-Pistoles remonte à 1902 et il y revint presque chaque année jusqu'à sa mort en 1937. Plusieurs extraits de sa correspondance décrivent avec beaucoup d'humour, et un ton parfois sarcastique, ses vacances à Trois-Pistoles²⁰. Nous nous limiterons à citer les quelques passages qui suivent adressés le 23 juillet 1915 à son ami Jules Fournier, lui aussi écrivain, pamphlétaire et célèbre journaliste de l'époque :

Sommes ici à un mille de toute habitation, sur une grève pittoresque, dans une maison de cent cinquante ans qui en vaut mille, dont l'autre moitié est habitée par des vieillards, un [homme] de 45 ans environ, un couple [de] cultivateurs [...] et un garçon d'une quinzaine d'années [soit la famille d'Élisée Rioux ainsi que son frère et ses parents]. Les meubles manquent, les tapis [manquent aussi]; je crois même m'apercevoir que la vaisselle n'abonde pas et que ma femme,

²⁰ Cette correspondance encore inédite est conservée aux AM (Archives de Montréal), BM55, fonds Olivar Asselin. Sur lui : Hélène PELLETIER-BAILLARGEON, *Olivar Asselin et son temps*, vol. I, *Le Militant*, vol. II, *Le volontaire*, vol. III, *Le Maître*, Fides 1999-2010, 780, 320 et 413 p. ; Claude-Henri GRIGNON, *Olivar Asselin le pamphlétaire maudit*, Éditions Trois-Pistoles, 2007, 338 p.

faute d'armoire, est obligée de l'empiler sur un bout de la salle à manger. [...] La maison que nous habitons se trouve à un mille à peu près du chemin public, sur la grève, entre une baie d'un mille et demi de pourtour, bordée de terre en culture, et un cap d'un mille de front, couvert de bouleaux et d'épinettes et pouvant porter plusieurs douzaines de chalets. En face, l'île Verte (paroisse), l'île aux Pommes (où naturellement, il n'y a point de pommes), l'île aux Basques et deux ou trois autres îles²¹.

Alors qu'Olivar Asselin passait ses vacances de l'été 1915 au Manoir Rioux-Belzile avec sa famille, son beau-frère Omer Marchand, premier architecte canadien diplômé de l'École des Beaux-Arts de Paris, avait loué en ville l'une des plus belles maisons de Trois-Pistoles. Leurs épouses, Alice et Éva LeBoutillier, étaient très attachées à l'endroit où leur grand-père maternel, Nazaire Têtu, était un important industriel et commerçant. En rendant visite aux Asselin, les Marchand furent apparemment émerveillés devant les splendeurs du paysage et des couchers de soleil. Enthousiasmé, Omer Marchand acheta d'Élisée Rioux un terrain donnant directement sur la grève²² où, à seulement quelques dizaines de mètres du Manoir Rioux-Belzile, il fit construire, probablement en 1916, l'un des plus anciens chalets de Trois-Pistoles. Marchand en resta propriétaire jusqu'en 1930, mais, comme déjà mentionné, la famille Belzile parviendra à en faire l'acquisition et à réinsérer ce terrain et le chalet à même la propriété Rioux-Belzile en 1955²³.

²¹ AM, BM55, Série 2, D21, f° 43.

²² RFQ-T, inscription 51 753 (M^e Joseph-Mathias Michaud, notaire à Trois-Pistoles, 24 septembre 1915).

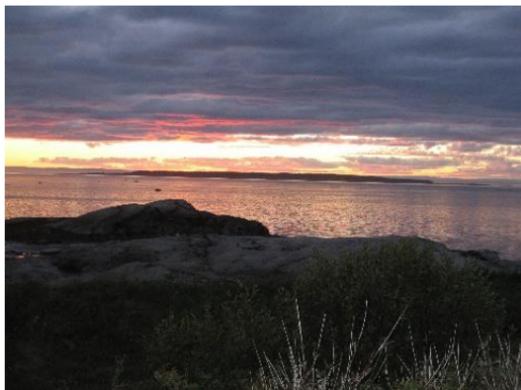
²³ RFQ-T, inscription n° 127 606 (M^e Eugène Boucher, notaire à Trois-Pistoles, n° 1616, 28 décembre 1955).

L'humble petit chalet de la grève Rioux possède une valeur culturelle impressionnante puisqu'il est l'œuvre d'un des plus grands architectes canadiens de son époque. Malgré une certaine rusticité, ce chalet possède quatre portes d'accès, des fenêtres sur toutes les façades, un solarium, une longue galerie couverte... Il est en outre judicieusement bien situé sur la grève et orienté de façon à profiter au maximum de la mer, de la végétation luxuriante, des rosiers sauvages, des canards Eider à duvet se reposant sur le Rocher rond, des couchers de soleil et du panorama offert par l'île Verte, l'île aux Pommes et l'île aux Basques. Les réalisations d'Omer Marchand sont importantes et nombreuses, particulièrement à Montréal (dont la reconstruction de l'Hôtel de Ville), mais également au Québec, au Canada, aux États-Unis, en France (à l'exposition universelle de Paris de 1900), et même au Japon²⁴. Rappelons simplement, pour souligner la portée de son œuvre, qu'il est, entre autres, l'un des deux architectes de l'édifice central du Parlement d'Ottawa et que le complexe du Gouvernement du Québec lui doit la Bibliothèque de l'Assemblée nationale ainsi que l'édifice du restaurant *Le Parlementaire*²⁵.

²⁴ Jérémie PARÉ-JULIEN, *Facades of Jean Omer Marchand's buildings of the Notre-Dame Congrégation in Montréal*, mémoire de maîtrise, Département d'histoire de l'art, Université Concordia, Montréal, 2011, p. 57.

²⁵ Sur Omer Marchand, voir : Pierre-Richard BISSON, « J. O. Marchand, notes biographiques et préinventaire de l'œuvre », dans *ARC, Architecture Québec*, n° 31, juin 1986, p. 18-21 ; Johanne PÉRUSSE, *J.-O. Marchand, premier architecte canadien diplômé de l'École des Beaux-Arts de Paris, et sa contribution à l'architecture de Montréal au début du vingtième siècle*, Mémoire de maîtrise, département d'histoire de l'art, Université Concordia, Montréal, 1999, iii-209 p.

La valeur patrimoniale de l'ensemble du site du Manoir Rioux-Belzile repose sur l'histoire bicentenaire de cette maison et de ceux qui y ont vécu. Elle repose aussi de façon toute aussi évidente sur l'histoire plus récente du chalet Omer-Marchand et de la vocation socioéconomique de la grève Rioux comme lieu de villégiature. Deux beaux-frères, tous les deux chevaliers de la Légion d'honneur, aimaient s'y retrouver et passer leurs vacances ensemble avec leur famille. Logeant l'un dans le Manoir Rioux-Belzile et l'autre dans son propre chalet, ils appréciaient les baignades, les couchers de soleil, le mouvement des marées, ainsi que les longs moments à contempler un panorama grandiose.



Parcelle d'un panorama grandiose à mer basse

Cliché : Robert Larin, depuis l'ancien
terrain d'Omer Marchand



Chalet Omer-Marchand

Croquis de l'ancien chalet d'Omer Marchand
(sans échelle)



Des Rioux aux Bélanger puis aux Belzile

Pour Élisée Rioux, l'exploitation agricole de la grève était maintenant devenue moins intéressante et porteuse d'avenir. Elle était probablement aussi moins rentable qu'elle avait naguère été pour son père Benjamin, son oncle Joseph, son grand-père Ignace et son arrière-grand-père Jean-Baptiste. À l'instar de plusieurs ex-cultivateurs et fils de cultivateurs s'étant lancés autour de lui dans diverses entreprises de production, de commerce ou de transport, Élisée Rioux avait pleinement conscience que Trois-Pistoles devait poursuivre son développement bien au-delà des seuls secteurs de l'élevage et de l'agriculture. Pourquoi ne se lancerait-il pas lui-même en affaires, songeait-il ? Le projet dont il était de plus en plus question de fonder une manufacture de chaussures l'intéressait et lui offrait l'occasion de se faire « industriel » ainsi qu'il allait bientôt se plaire à l'affirmer²⁶.

Après avoir d'abord vendu des terrains aux religieuses de Jésus-Marie en 1913 et à l'architecte Omer Marchand en 1915, Élisée Rioux mit soudainement fin à la présence ancestrale des Rioux à la grève et vendit en 1919 le reste de sa propriété à son voisin Théophile Bélanger²⁷. Il réinvestira tous ses avoirs et ses espoirs dans une petite entreprise de fabrication de chaussures qui aura tôt fait de faire faillite, de le ruiner et de

²⁶ Les notaires M^{es} Joseph-Hervé Rousseau et Eugène Boucher qualifieront Élisée Rioux de « cultivateur et industriel » en 1923 et 1924, RFQ-T, inscriptions 64 721 et 67 096.

²⁷ RFQ-T, inscription n° 57 035 (M^e Joseph-Hervé Rousseau, notaire à Trois-Pistoles, n° 3738, 24 mars 1919).

l'obliger de quitter Trois-Pistoles en 1926. Si les causes et les conséquences de la vente de l'exploitation des Rioux et de leur départ de la grève appartiennent à l'histoire locale, elles s'inscrivent tout autant dans l'histoire de l'industrialisation rurale et du passage de l'économie québécoise à l'ère moderne. Elles appartiennent également à l'histoire de la vocation socioéconomique de villégiature développée dans le Bas-Saint-Laurent ainsi qu'à l'histoire familiale des nombreux citadins qui s'y rendaient, et qui s'y rendent encore, chaque année pour y passer leurs vacances estivales.



Site du Manoir Rioux-Belzile en 1964 ou 1965
Cliché : Austin Reed

Cultivateur prospère, Théophile Bélanger avait acquis les terres d'Élisée Rioux afin d'établir l'un de ses fils qui les reçut en donation à l'occasion de son mariage en 1920²⁸. Jules Bélanger et son épouse restèrent propriétaires de la maison pendant 28 ans au cours desquels la vente de pièces de terre fractionnera peu à peu leur propriété. Ils se départirent

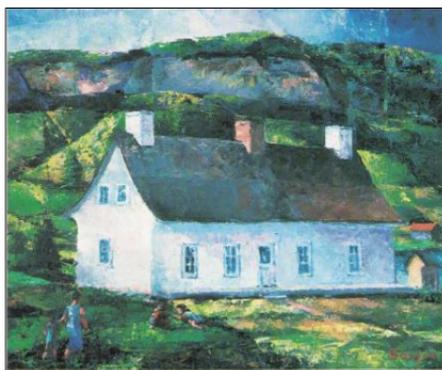
²⁸ RFQ-T, inscription n° 60 758 (M^e Eugène Boucher, notaire à Trois-Pistoles, n° 1091, 13 décembre 1920).

ultimement du Manoir Rioux-Belzile en 1948 en faveur de madame Thérèse Beaulieu qui allait revendre dès l'année suivante la majeure partie de sa propriété à l'abbé Léonard Belzile, neveu de Jules Bélanger²⁹. L'abbé Belzile se retrouvera alors en possession du Manoir Rioux-Belzile sur un terrain ne mesurant plus que 36,6 m de front sur 91,4 m de profondeur, soit à peine 0,9 % de la superficie qu'occupait cette propriété en 1848. L'abbé Belzile et ses sœurs feront toutefois l'acquisition de l'emplacement du chalet Omer-Marchand en 1955 pour constituer ce qui forme aujourd'hui le site patrimonial du Manoir Rioux-Belzile.

Bien d'autres éléments artistiques d'importance allaient encore accroître la valeur culturelle du lieu. À son retour d'Europe en 1953, l'artiste en arts visuels Léonard Parent passa trois ou quatre étés consécutifs dans l'ancien chalet d'Omer Marchand à peindre le fleuve, ou plutôt « la mer », comme il disait toujours, avec ses vagues, ses battures, ses rochers... Il a aussi peint en 1957, l'année même où il adoptait le pseudonyme de *Basque*, « le vieux manoir Riou ». Pierre Couture, recteur de l'Université du Québec à Rimouski, écrivait en 1998 que Basque traduisait, « jusqu'à le rendre universel, son attachement au terroir et aux paysages de ses origines »³⁰. Le passage de Basque à la grève Rioux et la puissance de son œuvre ont en effet révélé le lieu jusqu'à le rendre universel.

²⁹ RFQ-T, inscriptions nos 107 929 et 110 295 (M^e Joseph-Hervé Rousseau, notaire à Trois-Pistoles, n^o 8968, 28 août 1948 et n^o 9002, 8 juillet 1949).

³⁰ Pierre COUTURE, « Hommage à monsieur Léonard Parent, dit Basque, lors de la remise d'un doctorat honorifique, dans le cadre de la remise des diplômes, UQAR, le 24 octobre 1998 ».



Le vieux manoir Riou

Huile sur toile de la façade arrière (côté fleuve), peint en 1957 par Léonard Parent dit Basque (1927-2016).

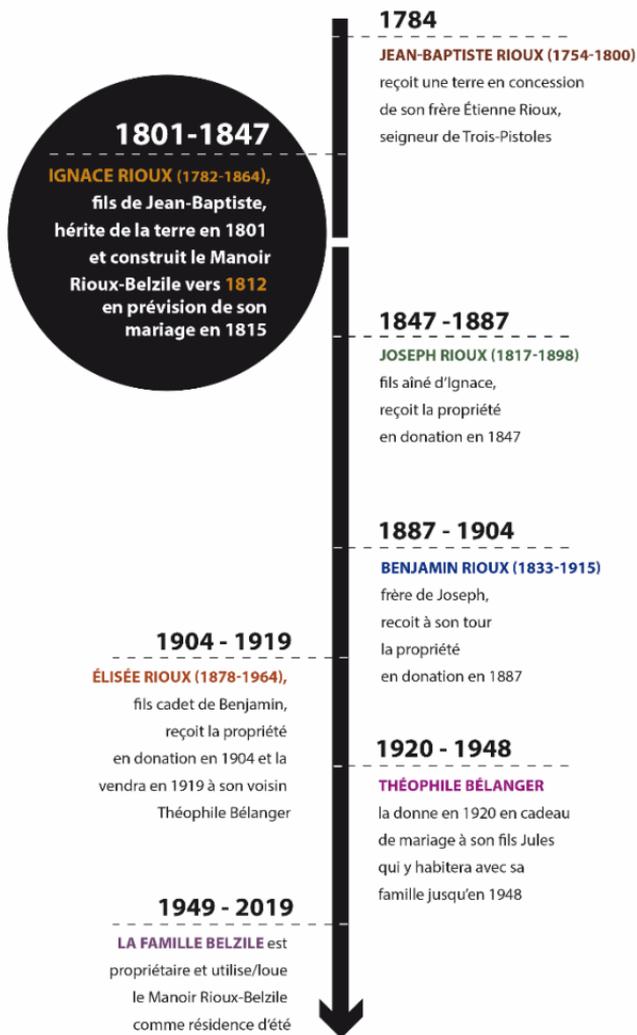
Le Manoir Rioux-Belzile allait continuer d'inspirer encore bien d'autres artistes dont l'important Lorne H. Bouchard vers 1962.



Le vieux manoir Rioux

Lavis de la façade avant (côté chemin), réalisé en 1962 ou 1963 par Lorne Holland Bouchard (1913-1978), peintre québécois, membre de l'Académie royale des arts du Canada.

Ligne du temps Le Manoir Rioux-Belzile en sept époques



La teneur polyculturelle du site

Le Manoir Rioux-Belzile apparaît comme une présence bienveillante et s'impose comme un repère identitaire d'importance au cœur des paysages en constante évolution du Bas-Saint-Laurent et du Québec entier. Tout visiteur pénétrant sur le site est introduit dans un lieu de mémoire singulier dont l'ampleur et les composantes paysagères mettent en scène le volume de la maison au centre du riche décor que compose la flore environnante. Tandis qu'un alignement serré de petits chalets forme la majeure partie du cadre bâti de la grève Rioux, cette grande maison d'un étage et demi se distingue par son aspect imposant au cœur d'un espace dont l'intensité et la cohérence portent toute la mémoire du lieu.



Schéma poché de la grève Rioux
et de ses environs immédiats
(en rouge : les Manoir Rioux-Bazile et chalet Omer-Marchand)

L'implantation du manoir légèrement en retrait du fleuve Saint-Laurent, son orientation axée sur l'ancien chemin du Roy ainsi que son apparence évoquant l'époque des blanchiments à la chaux contrastent avec le cadre moderne et touristique du voisinage. Ces caractéristiques renforcent l'authenticité de l'ensemble et réclament que l'intégrité du site et des percées visuelles qu'il offre sur le paysage soit protégée. Les lieux s'imposent en outre comme un milieu écologique façonné par des siècles de présence humaine et un espace culturel dont il faut maintenir et pérenniser l'identité reconnaissable.

Loin de se condenser dans une seule évidence, l'importance patrimoniale du site possède un ensemble étendu d'intérêts et de valeurs. Deux monuments indissociables déploient leur portée historique sur deux centenaires : le vieux Manoir Rioux-Belzile construit vers 1810 sur la terre agricole que la famille Rioux a exploitée durant cinq générations, et le chalet Omer-Marchand bâti vers 1915 tout près du fleuve rappelant que les Rioux étaient aussi navigateurs. Les dimensions patrimoniales et identitaires résident essentiellement dans l'interrelation entre l'homme et son milieu de vie et plus spécifiquement dans l'interaction entre la grève Rioux et les générations successives de Rioux, de Bélanger et de Belzile qui s'y sont succédé en réaménageant continuellement leur propriété en fonction de leur exploitation et suivant la conjoncture. D'une génération à la suivante, les modes de vie se sont graduellement modifiés en même temps que la physionomie générale du site. Il en résulte aujourd'hui un lieu évocateur de l'histoire du Bas-Saint-Laurent et un témoignage concret de la vitalité, de la créativité et de la richesse des apports particuliers de ce coin de pays à la culture québécoise. Le site mérite ainsi attention et respect en raison du caractère

patrimonial et culturel que l'on reconnaît particulièrement dans la diversité et la complexité de l'histoire bicentenaire du Manoir Rioux-Belzile et de la grève Rioux, dans les valeurs mémorielles du chalet Omer-Marchand, ainsi que dans l'importance socioculturelle de la grève Rioux comme centre de villégiature et lieu d'inspiration et de création artistique.

Sur le plan historique, le Manoir Rioux-Belzile est associé à une première période séculaire rappelant l'époque ancestrale, le mode de vie coutumier des premiers habitants ainsi que le patrimoine familial et la persistance de la famille Rioux établie à cet endroit. Elle fait aussi référence à la colonisation du Bas-Saint-Laurent, au régime seigneurial, à la culture traditionnelle, à l'agriculture, à la navigation et à l'exploitation des ressources fluviales (pêche à la morue, chasse aux mammifères marins, récolte du foin de mer). L'importance patrimoniale repose aussi sur l'ensemble des caractéristiques architecturales de cette maison (emplacement en bordure de l'ancien chemin du Roy, charpente assemblée à tenons et mortaises, larmiers cintrés, etc.).

Le chalet Omer-Marchand se rapporte au deuxième centenaire. Il évoque les bouleversements économiques et sociaux inhérents au passage de Trois-Pistoles à l'époque moderne lorsque la grève Rioux échappait à l'emprise ancestrale des Rioux et commençait à devenir le lieu de villégiature que nous connaissons aujourd'hui. Élisée Rioux a alors ouvert sa maison aux touristes, vendu des parcelles de terrain à des vacanciers, et finalement vendu toute sa propriété pour se lancer en ville dans des activités industrielles ruineuses. Les valeurs historiques du chalet Omer-Marchand font de la sorte particulièrement référence aux transformations du paysage environnant, à l'évolution de la vocation socio-économique de la

grève Rioux à l'intérieur de la structure économique du Québec, à sa fonction actuelle de villégiature, et à la présence de personnalités marquantes de l'histoire culturelle du Québec.

Le site du Manoir Rioux-Belzile recèle en outre des valeurs littéraires et artistiques reliées à la même époque. Certaines d'entre elles résident dans la finesse des écrits de l'important nationaliste, homme de lettres et journaliste Olivar Asselin, alors que d'importantes valeurs architecturales et d'authenticité reposent dans le chalet Omer-Marchand. D'autres valeurs artistiques se trouvent dans l'œuvre picturale de Léonard Parent dit Basque inspiré par la puissance évocatrice et la beauté des lieux. En s'y rendant soit pour se régénérer et s'y reposer avec leur famille, soit pour travailler à produire leur œuvre, Olivar Asselin, Omer Marchand et Léonard Parent ont imprégné les lieux de leur présence et largement contribué à leur pérennité et à faire du site du Manoir Rioux-Belzile un lieu patrimonial et culturel d'envergure nationale.

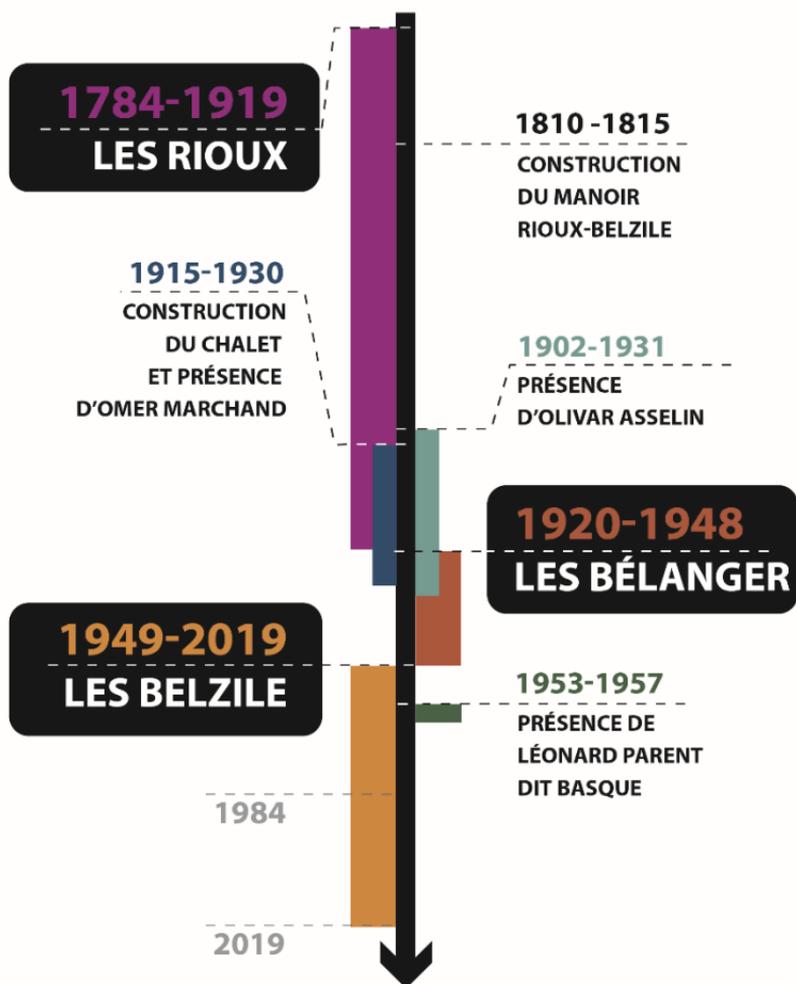
Les valeurs du site s'avèrent de la sorte plurielles et dépassent l'étendue de nos connaissances actuelles. L'endroit recèle notamment des valeurs écologiques qu'il faudrait étudier plus en profondeur. Chose certaine, la richesse de la faune riveraine et la luxuriance de la flore qui le colonisent paraissent assez fragiles et devraient faire l'objet de mesures de protection. Il importe aussi de protéger les valeurs archéologiques présumées. Nous croyons en effet que des fouilles effectuées dans les caves de la maison et sur l'ensemble du site pourraient vraisemblablement exhumers des artefacts remontant à la préhistoire amérindienne et des objets témoignant de l'activité des premiers visiteurs européens, de l'exploitation des ressources fluviales et du mode de vie des pionniers de Trois-Pistoles. La pêche à la morue et la chasse aux mammifères

marins ayant longtemps été la principale activité économique du Bas-Saint-Laurent, nous soupçonnons que les grèves pourraient par surcroît révéler l'emplacement de premiers sites témoignant des anciennes pêcheries sédentaires exploitées dans cette région.

Au-delà de leur existence actuelle, le tracé des chemins, l'emplacement des clôtures, les limites des propriétés et bien d'autres éléments matériels nous ramènent tout autant à l'époque ancestrale. Nous pensons par exemple aux peupliers récemment disparus ou aux crans rocheux, eux encore bien en place, que des actes notariés anciens citaient comme repères topographiques. Chaque élément du site actuel possède également sa propre histoire et une valeur culturelle particulière suggérant une évaluation experte et méritant une interprétation contextuelle et une remise en valeur.

Le site patrimonial du Manoir Rioux-Belzile possède une vitalité intemporelle et un potentiel qu'il importe maintenant de reconnaître officiellement et de pérenniser. Ses valeurs sont parfois rattachées à des éléments particuliers, mais elles sont surtout tributaires de l'ensemble du site, du paysage et de la présence du fleuve. Aujourd'hui subdivisée en plusieurs propriétés privées principalement vouées à la villégiature, on pourrait juger que l'authenticité de la grève Rioux a grandement été altérée, mais on doit plutôt s'arrêter, observer et chercher à comprendre comment elle a changé de vocation du début du XX^e siècle en s'adaptant aux changements économiques et sociaux que vivaient alors Trois-Pistoles et tout le Québec rural. Le paysage entourant le site du Manoir Rioux-Belzile reflète les activités économiques de l'époque préindustrielle, les paysages d'autrefois et le mode de vie des premiers habitants de l'endroit.

Ligne du temps
L'histoire d'un patrimoine



Conclusion

Un site patrimonial à sauvegarder, à classer et à mettre en valeur

En cessant d'être le foyer d'une famille d'agriculteurs dans la première moitié du XX^e siècle, le Manoir Rioux-Belzile a perdu la part la plus substantielle de sa vitalité. Des estivants continuent d'y venir parfois passer quelques jours, mais le vieux manoir peine aujourd'hui à survivre à son passé sur le peu qu'il lui reste du vaste terroir dont il a jadis été le centre vital et dynamique. À ses côtés, l'ancien chalet d'Omer Marchand assume pareillement l'accélération de son vieillissement. Quelques autres artéfacts persistent encore : d'anciennes installations sanitaires, un bâtiment utilitaire, une vieille clôture, un puits..., mais ils disparaissent peu à peu. Oublié, déperissant, sans fonction précise et mal adapté à la vie moderne, le Manoir Rioux-Belzile subsiste tristement, dernier vestige d'un temps révolu en train de s'estomper.

Avant que de nouvelles propriétaires en fassent l'acquisition en décembre 2019 et n'éveillent quelques espoirs d'un avenir meilleur, le site ne faisait l'objet d'aucun projet de revitalisation, comme si son unique destin avait été d'assumer sa dégradation. La municipalité de Notre-Dame-des-Neiges avait toutefois adopté deux règlements accordant au site une certaine protection légale³¹. Le Règlement n° 287 cite depuis 2007 le

³¹ <http://www.notredamedesneiges.qc.ca/affaires-municipales/conseil-municipal/reglements/> (consulté le 31-12-2020).

Manoir Rioux-Belzile à titre de monument historique « en vertu de la Loi sur les biens culturels ». Ce règlement stipule que ce « monument historique doit être conservé en bon état », mais n'accorde aucune protection aux intérieurs du bâtiment. Il promulgue aussi que toute restauration, réparation ou modification de l'apparence extérieure devra être formellement autorisée et se conformer aux conditions auxquelles la municipalité pourrait l'assujettir. Adopté le 10 janvier 2011, le Règlement municipal n° 336 a « pour objet de constituer un site du patrimoine dans le secteur du Manoir Rioux-Belzile ». Sans déterminer la raison d'être ni définir la vocation du site protégé qu'il met en place, ce règlement précise les critères que l'aménagement et l'entretien extérieurs devront respecter et décrète que tout projet de modification importante devra également recevoir l'autorisation de la municipalité. En somme, ces deux règlements prescrivent que d'éventuels travaux d'entretien ou de restauration doivent s'intégrer en harmonie avec l'environnement et respecter la valeur patrimoniale du site. Mais ils n'indiquent pas en quoi consiste précisément cette valeur patrimoniale et, surtout, n'assurent aucunement la sauvegarde intégrale du site. Il suffirait, par exemple, qu'un promoteur en fasse l'acquisition et obtienne l'autorisation du Conseil municipal ainsi qu'une modification au zonage pour que tout soit transformé ou remplacé.

L'étendue des intérêts historiques, patrimoniaux, écologiques et culturels relevés sur le site du Manoir Rioux-Belzile rejoint parfaitement la conception globaliste de la valeur patrimoniale d'un bien promue dans la Loi sur le patrimoine culturel. En vertu de cette loi, la notion de patrimoine peut se rapporter au patrimoine immatériel, aux paysages, aux personnages, aux événements, aux lieux et aux documents présentant une valeur artistique, emblématique, ethnologique,

historique, scientifique ou technologique. Or, les valeurs patrimoniales du Manoir Rioux-Belzile recouvrent précisément l'ensemble de ces dimensions. Elles reposent avec évidence sur ses particularités architecturales et sur le fait qu'il soit ancestral, mais plus spécifiquement dans les interrelations, transformations et adaptations que les bâtisseurs et les occupants du Manoir Rioux-Belzile entretiennent depuis plus de deux siècles à l'intérieur de leur milieu de vie. Elles reposent en somme sur l'histoire multidimensionnelle de la présence ancestrale du manoir au cœur de ses environnements géographiques et humains.

Le site patrimonial du Manoir Rioux-Belzile constitue un lieu culturel d'importance nationale. Il possède un passé riche mais méconnu, il est fragilisé dans le présent et son avenir soulève beaucoup d'incertitude. Il forme l'un des éléments essentiels du patrimoine paysager et architectural du Bas-Saint-Laurent, mais certaines interventions s'avèrent nécessaires afin d'enrayer le dépérissement des bâtiments. Puisqu'il importe plus que jamais que l'État reconnaisse l'importance nationale du site du Manoir Rioux-Belzile, lui accorde son entière protection et le dote des meilleures conditions de protection possibles, nous avons déposé en juin 2012 une requête demandant au ministère de la Culture et des Communications du Québec de le classer officiellement selon les dispositions de la Loi sur le patrimoine culturel. Cette requête a dûment été appuyée par plusieurs personnes et organismes dont la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, la MRC des Basques, la ville de Trois-Pistoles, le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent, Action Patrimoine, la Fédération Histoire-Québec, les Éditions du Septentrion, les familles d'Olivar Asselin et des anciens propriétaires Rioux, ainsi que plusieurs experts dont des architectes (Julia Gersovitz), historiens (Mario Mimeault et

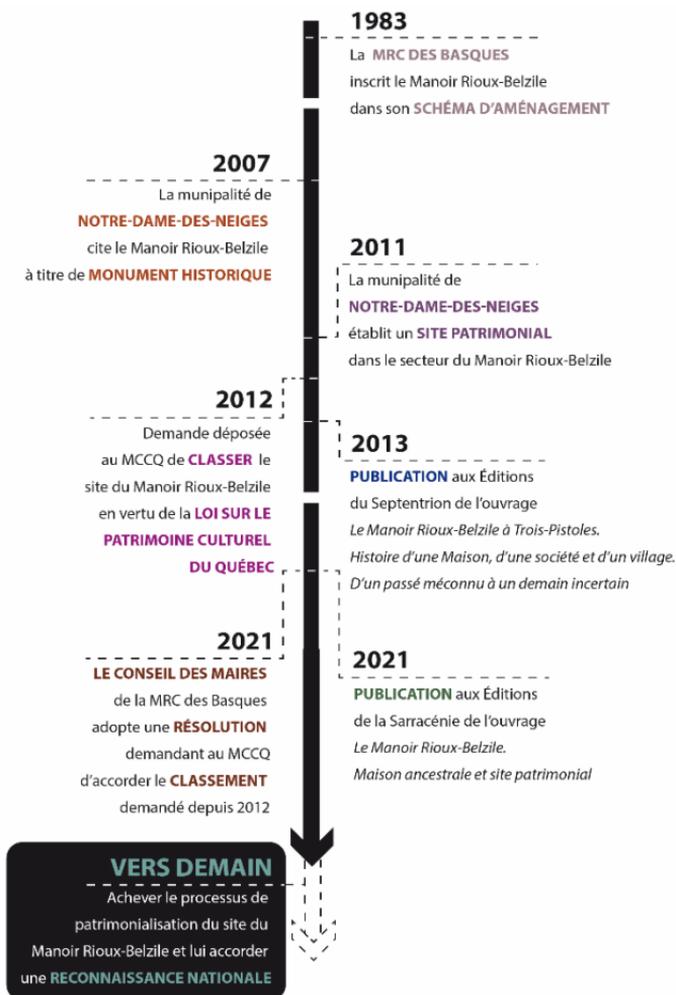
Gaston Deschênes), ethnologues (Pierrette Maurais), océanographes (Boucar Diouf), artistes en arts visuels (feu Léonard Parent dit Basque), écrivains (Victor-Lévy Beaulieu) et plusieurs autres personnes.

Le Gouvernement du Québec se doit de soutenir les volontés de souvenance des Québécois et de reconnaître officiellement que le site du Manoir Rioux-Belzile demeure particulièrement significatif dans la collectivité en raison de son importance et de l'attachement qu'on lui porte, des témoignages qu'il transmet, des savoir-faire qu'il manifeste, des souvenirs qu'il raconte et des modes de vie anciens qu'il rappelle. D'intérêt autant régional que national, le site du Manoir Rioux-Belzile est patrimonial parce qu'il avive la mémoire, incarne le parcours historique d'une communauté et parce qu'il exprime le témoignage d'un terroir et d'un paysage ayant évolué au fil des générations vers ce que sont actuellement la grève Rioux, Trois-Pistoles et le Bas-Saint-Laurent. Il porte notamment la mémoire des Rioux qui ont fondé, peuplé et développé cette région ; celle d'Olivar Asselin qui rêvait d'écrire une histoire du nationalisme dans le Manoir Rioux-Belzile ; celle d'Omer Marchand qui a laissé à la grève Rioux la plus inattendue, voire la plus étonnante de ses réalisations ; celle de Léonard Parent dit Basque pour qui le site était foncièrement un lieu d'inspiration et de création... Ce lieu, aux multiples mémoires de ce que nous avons été et continuons d'être et de devenir, rappelle notre capacité d'adaptation et notre créativité. Il remercie l'activité de ceux qui y ont vécu et travaillé à façonner notre communauté et notre environnement. Ce lieu mémoriel a acquis une importance nationale pour ce qu'il représente dans le passé, parce qu'il est significatif dans le présent, parce qu'il poursuit son existence et son avenir à

l'intérieur de notre communauté et parce qu'il incarne plusieurs facettes de notre identité.

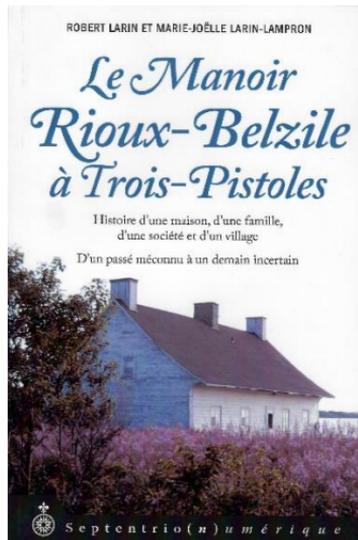
La demande de classement présentée au Ministère de la Culture et des Communications du Québec le 20 juin 2012 rappelle plusieurs des dimensions humaines, identitaires, architecturales, ethnologiques et écologiques procédant d'une multitude de contextes généalogiques, sociaux, historiques, artistiques et culturels pour lesquels le site du Manoir Rioux-Belzile mérite d'être conservé, reconnu officiellement et mis en valeur. Nous persistons en janvier 2021 à demander l'agrément de notre requête et nous continuons d'espérer que le site sera bientôt l'objet d'un classement en vertu la loi du 9 octobre 2012 sur le patrimoine culturel et de l'actuel projet de loi 69 voulant la modifier. Nous souhaitons qu'un classement comme bien patrimonial d'importance nationale et témoignage concret de l'histoire du Bas-Saint-Laurent soit enfin accordé en soutien des volontés de protection et de mise en valeur de notre culture et de notre identité.

Ligne du temps Vers la patrimonialisation



Pour en savoir davantage

Robert LARIN et Marie-Joëlle LARIN-LAMPRON, *Le Manoir Rioux-Belzile à Trois-Pistoles, Histoire d'une maison, d'une famille, d'une société et d'un village*, D'un passé méconnu à un demain incertain, essai de microhistoire, préfaces de Jean-Marie LaFrance, maire de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges et de Jean-René Thuot, historien, Université du Québec à Rimouski, Éditions du Septentrion, collection Septentrion numérique, 2013, 256 pages.



Bibliographie

ANONYME, *35 maisons et bâtiments centenaires de Trois-Pistoles et des environs*, Société historique et généalogique de Trois-Pistoles, 1979, 48 p.

BOULIZON, Guy, *Basque*, LaPrairie, Éditions Marcel-Broquet, Collection Signatures, 1983, 104 p.

GRENIER, Benoît, *Brève histoire du régime seigneurial*, Boréal, 2012, 245 p.

LARIN, Robert et LARIN-LAMPRON, Marie-Joëlle *Le Manoir Rioux-Belzile à Trois-Pistoles, Histoire d'une maison, d'une famille, d'une société et d'un village*, D'un passé méconnu à un demain incertain, essai de microhistoire, Éditions du Septentrion, collection Septentrion numérique, 2013, 256 p.

LARIN-LAMPRON, Marie Joëlle et LARIN, Robert, *Le site du patrimoine du Manoir Rioux-Belzile. Demande de classement en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel*, requête présentée à Madame Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2012, 100 p.

LARIN-LAMPRON, Marie-Joëlle, « Manoir Rioux-Belzile, Une maison, un site, une histoire », dans *Continuité*, Le magazine du patrimoine au Québec, n° 134, automne 2012, p. 43-45.

NICOLAS, Valérie, *La seigneurie de Trois-Pistoles à l'époque de la Nouvelle-France et au début du régime anglais (1687-1784)*, Mémoire de maîtrise, UQAC, 2011, 191 p.

PARÉ-JULIEN, Jérémie, *Facades of Jean Omer Marchand's buildings for the Notre-Dame Congregation in Montreal : Influence and Collective Memory in Architecture*, A Thesis In The Department Of Art History, Presented in Partial Fulfillment of the Requirements For the Degree of Master of Arts (Art History), Concordia University, Montreal, December 2011, vi-67 p.

PELLETIER-BAILLARGEON, Hélène, *Olivar Asselin et son temps*, vol. I, *Le militant*, vol. II, *Le volontaire* et vol. III, *Le maître*, Fides, 1996-2010, 780, 320 et 413 p.

PÉRUSSE, Johanne, *J.-O. Marchand, premier architecte canadien diplômé de l'École des Beaux-Arts de Paris, et sa contribution à l'architecture de Montréal au début du vingtième siècle*, mémoire de Maitrise ès arts, présenté au Département d'histoire de l'art, Université Concordia, Montréal, septembre 1999, xiii-209 p.

RICHARD, Pierre M., « Trait typique de la Côte-du-Sud, Le larmier cintré », dans *Continuité*, n° 21, automne 1983, p. 41-42.

THÉROUX, Nicolas, « La famille seigneuriale Rioux à Trois-Pistoles. Un enracinement porteur d'une mémoire persistante », dans Benoît GRENIER avec la collaboration d'Alain LABEGE et de Stéphane LANTIER, *Le Régime seigneurial au Québec : fragments d'histoire et de mémoire*, Les Éditions de l'Université de Sherbrooke, 2020, p. 24-53.

Table des matières

Préface	7
Présentation	9
La maison d'Ignace Rioux	11
Les Rioux seigneurs de Trois-Pistoles	13
Les Rioux du « manoir »	17
Les valeurs architecturales du Manoir Rioux-Belzile	23
La dynastie des Rioux	35
Olivar Asselin et Omer Marchand	37
Des Rioux aux Bélanger puis aux Belzile	43
La teneur polyculturelle du site	49
Conclusion	57
Pour en savoir davantage	65
Bibliographie	66

Éditions
de la
Sarracénie



editions.sarracenie@gmail.com

LE MANOIR RIOUX-BELZILE MAISON ANCESTRALE et SITE PATRIMONIAL

Sur l'ancien chemin du Roy longeant la seigneurie de Trois-Pistoles, le Manoir Rioux-Belzile reflète plus de deux siècles d'histoire avec ses fondations en pierres des champs, sa charpente à tenons et mortaises équarrie à la hache, son toit à deux versants retroussés et à larmiers cintrés, son isolation en écorces de bouleau, le fruit de ses murs, ses fenêtres à carreaux d'origine, ses clous forgés à tête ronde... Il rappelle la société traditionnelle, la colonisation du Bas-Saint-Laurent, le régime seigneurial, l'agriculture, l'exploitation des ressources du fleuve ainsi que ses transformations au XX^e siècle lorsque Trois-Pistoles est passée à l'ère industrielle et qu'une nouvelle vocation socioéconomique de villégiature s'est développée sur les grèves.

Les écrits d'Olivar Asselin racontant ses vacances passées en famille ainsi que l'antique chalet que son beau-frère et important architecte Omer Marchand a fait construire directement sur la grève vers 1915 prolongent les valeurs culturelles du site. Inspiré par l'authenticité et la beauté des lieux, l'artiste Léonard Parent dit Basque s'y est installé au cours des années 1953–1957 pour peindre le fleuve, les rochers, les battures, et « le vieux manoir Riou ».

Ce petit livre présente un riche patrimoine mettant en évidence la beauté, la richesse, la diversité, la vitalité et la créativité des apports du Bas-Saint-Laurent à la culture québécoise.

